



COMMUNE DE LAMBESC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Effectif du Conseil Municipal	29
Conseillers en exercice	29
Qui ont pris part à la délibération	29

SEANCE DU
30 MARS 2016

Transmission en Préfecture	01 AVR. 2016
Date Réception	

Le trente mars deux mille seize, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de LAMBESC a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Bernard RAMOND, et à la suite de la distribution faite par M le Maire le 24-03-2016 et ce conformément aux articles L 2121-10, L 2121-12, L 2121-17 et L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRESENTS : Bernard RAMOND, Richard CADOR, Claire BLANC, Louis-Hervé TRELLU, Mireille AMEN, Yvon CASTINEL, Martine CHABERT, Armand FELDMANN, Stéphanie FRANCO, Bernard MAYER, Christine BENOIST LEFEBVRE, Hubert BACHELARD, Sylvie BOUDOU, Jocelyne PASTOR, Roselyne RUCHON-GUIDETTI, Hervé SUGNER, Alexandre ANDREIS, Ludovic NICOLAS, Claire CARLINO, Jacques BUCKI, Jean-Marie DENORME, François BERGA, Jean-Jacques DECORDE, Corinne ARCHAMBAULT, Florence BLANCHI

REPRESENTES : Jacques GAÏOLI à Bernard MAYER, Emma LE MAOÛT à Sylvie BOUDOU, Catherine PIAT à Jacques BUCKI, Fabrice MATTEI à François BERGA

SECRETARE DE SEANCE : Claire CARLINO

DELIBERATION N° 2016-060	Seniors Adoption d'une convention avec la CARSAT
-----------------------------	----------------------------------------------------------------

Monsieur le Maire indique que la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail du Sud Est (CARSAT) développe une politique d'action sociale axée sur la prévention de la perte d'autonomie. Cette politique de prévention s'articule sur une progression des modes d'intervention en fonction des besoins des retraités, et s'appuie sur un partenariat avec les acteurs nationaux,

régionaux et locaux qui contribuent au Bien Vieillir. Ces actions de prévention permettent d'accompagner le retraité dans la préservation de son capital santé, et le maintien du lien social.

Envoyé en préfecture le 01/04/2016

Reçu en préfecture le 02/04/2016

Bernier
Levrault

ID : 013-211300504-20160330-DB2016_060-DE

La convention tripartite entre la Commune, la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail du Sud Est (CARSAT) et l'espace santé de l'Oliveraie représenté par Madame GIL permet la mise en place des ateliers.

La CARSAT Sud-Est propose aux retraités, tous régimes de retraite de base confondus, des régions PACA et Corse un « Parcours Prévention Seniors » qui se décline en plusieurs thématiques de prévention santé/social.

Les ateliers proposés et financés par la CARSAT Sud-Est sont gratuits pour la Commune, en contrepartie celle-ci s'engage à mettre à disposition gracieusement ses locaux, ainsi qu'un collaborateur, présent en début et fin de séance afin de veiller au bon déroulement des ateliers.

Il convient de rappeler que la commune, dans le cadre de la politique des personnes âgées, souhaite développer une offre de qualité et des programmes adaptés.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

ADOpte les termes de la convention à passer entre la Commune, la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail du Sud Est (CARSAT) et l'espace santé de l'Oliveraie représenté par Madame GIL

AUTORISE Monsieur le Maire à la signer pour l'année 2016.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité,

Délibéré à Lambesc les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme



Le Maire de Lambesc,

Bernard RAMOND